**LETTRE D’INFORMATION TRIMESTRIELLE – JUILLET 2020**

EDITORIAL

La lettre de mars avait été consacrée en totalité à l’exposé des projets des trois listes en compétition pour gérer notre commune dans les six ans à venir. Les urnes ont aujourd’hui parlé et nous rencontrerons dès que possible notre nouveau maire et les élus chargés de ce qui concerne notre activité associative.

Nous vivons depuis plusieurs mois une crise sanitaire mondiale inédite dont l’une des rares conséquences positives (?) aura été de changer notre rapport au temps, à la localisation des productions, à nos concitoyens. Le respect du patrimoine naturel, l’absolue nécessité de faire réapparaître ou de développer la biodiversité sont devenus des enjeux incontestables qui nécessitent l’engagement de chacun d’entre-nous. L’ASPEN est bien au cœur de sa mission lorsqu’elle apporte une contribution à Cap Atlantique dans le cadre de son Plan Climat, qu’elle réagit lorsque le règlement de la Zone AVAP du Pouliguen n’est pas respecté. Nous sommes en effet sollicités de plus en plus par nos adhérents où par ceux qui ne le sont pas encore … sur ces sujets.

Pendant la période de confinement, l’ASPEN n’est pas restée inactive comme vous allez pouvoir le lire. Le Conseil d’Administration s’est réuni trois fois par visioconférence pour traiter des affaires qui nous étaient soumises ainsi que pour organiser notre Assemblée Générale annuelle dans le respect des règles sanitaires imposées aux hôtels pour la sécurité des personnes. Nous avons en effet voulu maintenir, malgré un contexte contraignant, le principe de notre réunion de l’an passé qui a permis des échanges prolongés entre les participants.

Je me dois aussi de vous faire part de ma décision de ne plus continuer à faire partie du Conseil d’Administration comme président ni même comme simple membre à la suite de notre prochaine Assemblée Générale. En 1991, vos suffrages et la volonté du Conseil d’Administration de l’époque m’avaient porté à la tête de notre association. Le temps écoulé n’est pas neutre. Il faut du sang neuf, des idées nouvelles et un repos que je l’espère vous jugerez bien mérité pour celui qui sera l’ancien président après le 5 août prochain. J’ai de même, à Beauvais malgré les regrets de notre maire, décidé de ne plus être candidat aux élections municipales après 25 années de mandat. Il faut savoir clore un chapitre pour en ouvrir un autre dans le livre de ses activités publiques. J’aurai ainsi plaisir à me consacrer davantage à ma famille, à mes petits enfants et à m’engager dans de nouvelles activités. Cette présidence de l’ASPEN aura été pour moi une période très forte dans mon existence ; et ce grâce à votre soutien et à votre confiance sans parler des liens amicaux qui réunissent beaucoup d’entre-nous. De tout cela je vous remercie en attendant le plaisir de vous rencontrer à nouveau cet été.

CIRCULATION : REUNION « ECLUSES » DE LA RUE FRANCOIS BOUGOUIN

Une réunion bilan/concertation a eu lieu le 18/11/2019 en mairie du Pouliguen. L’ASPEN y était largement représentée ainsi que les élus de la commune. Un représentant de Cap Atlantique était également présent. L’ASPEN a pu exposer ses remarques issues des courriers reçus et des échanges sur place. A savoir :

* Accueil plutôt favorable au principe d’un aménagement avec sécurité renforcée.
* Dispositif de double écluse non concluant (incompréhensible, mal signalé, inesthétique, …)
* Non-prise en compte de la circulation des piétons.

Conclusions de la municipalité :

« Les chicanes temporaires ont donné satisfaction ni aux usagers ni aux riverains. Il s’agira de répondre aux besoins, d’améliorer la sécurité tout en préservant l’identité du quartier de Penchâteau. Un travail de diagnostic puis d’élaboration de projet sera donc à réaliser en concertation avec les riverains et les usagers. »

NOTRE CONTRIBUTION AU PCAET DE CAP ATLANTIQUE

Rappelons déjà que nous avons été conviés le 5 juillet 2019 à une réunion de travail sur l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Cap Atlantique. La méthodologie devant aboutir à l’ébauche du plan d’actions y avait été expliquée Mais à ce jour, la 2ème consultation prévue en octobre 2019 n’a toujours pas eu lieu.

Dans ce cadre, l’ASPEN a préparé une contribution formée d’une proposition de 33 actions en rapport avec l’objet de notre association. Ces actions s’inscrivent dans les 5 thématiques retenues pour l’élaboration du PCAET : bâtiments ; énergies renouvelables ; mobilités et transports ; adaptation au changement climatique ; comportement et consommation.

Nous avons adressé au mois de janvier ces propositions à Cap Atlantique.

TRAVAUX ENTREPRIS SUR LA GRANDE CÔTE

A destination de celles et ceux dont nous n’avons pas l’adresse mail, je résume l’envoi par courrier électronique qui a été transmis à nos adhérents fin mai.

« Ces travaux sont menés dans le cadre d’un contrat Natura 2000 pour préserver et restaurer les pelouses sommitales de la pointe de Penchâteau jusqu’au Croisic. Lors des travaux de réouverture de la végétation, un bunker enfoui jusqu’alors a été mis à jour à la pointe de Penchâteau en face du blockaus de l’autre côté de la route côtière. Pour éviter toute occupation illicite ou accident, il a été décidé après consultation des services de la DRAC le remblaiement du site. »

« Les autres interventions visent à couper les rejets d’espèces ligneuses et les broussailles afin de favoriser la recolonisation spontanée du site par une végétation herbacée caractéristique des pelouses littorales.  Il n’est pas prévu de plantations, car elles seraient contraires à l’objectif recherché dans le cadre du contrat Natura 2000. »

*Nous remercions le Chef du service Aménagement du Département et ses collaborateurs pour leur* *réponse détaillée et précise à notre requête ainsi que pour les documents qui nous ont été adressés.*

DRAGAGE DU PORT

Le dragage du port est une question complexe. En effet, le port du Pouliguen a été depuis le 16ème siècle aménagé sur un étier alimentant les marais salants. D’où des mouvements de vase et de sable incessants. De très nombreuses études ont été réalisées pour le compte du SIVU du port dans le but de trouver la solution la plus adaptée. L’efficacité des solutions préconisées n’est pas certaine et le coût toujours très important.

Faute de mieux, un dragage régulier est pratiqué avec les contraintes qu’il impose, difficulté d’accès aux emplacements et rejet des boues en mer.

Cette année encore, au mois de mai, nous avons été alerté par l’une de nos adhérentes qu’un bouillonnement intempestif était apparu devant Penchâteau. Nous avons alerté les autorités pour apprendre qu’une rupture de canalisation vite réparée était à l’origine de l’incident.

Mais cela pose toujours la question du choix de l’entreprise, de la fiabilité des moyens mis en œuvre et du retour éventuel des boues vers Penchâteau.

Nous avons prévu de soumettre cette question à la nouvelle Municipalité dès son installation.

ABATTAGE D’ARBRES EN ZONE AVAP

Nous sommes régulièrement interpellés à propos de l’abattage illégal de boisements en zone protégée par l’AVAP ; soit que le propriétaire l’ignore, soit qu’il passe outre.

Le règlement institué n’a pour objet que de préserver la qualité du cadre de vie dans la zone protégée, sans toutefois s’opposer à des évolutions nécessaires (évolution climatique par exemple).

Tout abattage doit faire l’objet d’une demande préalable auprès du service Urbanisme de la mairie. Dans cette demande, le propriétaire doit expliquer les motifs de sa demande : sécurité sur domaine privé ou public, raison sanitaire, voire autres. Si sa demande est validée, il y a dans le document retourné des prescriptions de replantation au même endroit ou ailleurs.

Nous avons, en juin, écrit en ce sens à monsieur le maire du Pouliguen pour lui demander de faire établir en cas d’infraction à cette règlementation un procès-verbal et dans le cas où le propriétaire fautif ne pourrait pas être en mesure de justifier valablement l’abattage de transmettre au procureur de la République le procès-verbal d’infraction avec demande de sanction allant au-delà d’un seul rappel à la loi.

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Jean-Luc Bourgeois,

Président de l’ASPEN